Image not found or type unknown

Changement de statut étudiant à salarié

Par **Safaa**, le **11/01/2019** à **20:26**

Bonjour, je souhaite avoir des conseils à propos ma situation, je suis de nationalité marocaine, j'ai fait 2 ans d'études en France pour être ingénieure, mais malheureusement, je n'ai pas eu mon diplôme, car tout simplement, je n'ai pas eu le niveau B2 en anglais, la chose qui m'a empêchée de passer par l'APS, ensuite j'ai trouvé un cdi et j'ai décidé de faire un changement de statut étudiant à salarié. J'ai travaillé sur le poste en tant qu'intérimaire, en cdd jusqu'à le 11 janvier et là l'entreprise vient de renouveler le cdd en attendant la réponse de la dirrecte, pour le moment, j'ai un récépissé qui expire fin février, je suis tellement angoissée et stressée j'ai peur d'avoir un refus, même si la Rh a bien expliqué que le poste ne nécessite pas un certain niveau d'anglais, j'ai besoin de vos conseils , qu'est-ce que je dois faire ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés